

UNE PENSIONNAIRE DÉJÀ RAVIE

« Je suis comme à la maison »

Sara Merche
NOUVELLE PENSIONNAIRE

Installée depuis trois semaines à peine, Sara Merche ne regrette pas d'avoir pris son mal en patience avant d'emménager dans la nouvelle résidence du bois de Bernihé.

Mme Merche, comment vous sentez-vous dans votre nouvelle chambre ?

Très bien ! Je suis bien plus contente que dans mon ancien home. J'ai passé un mois dans un home de la région de Tellin, parce qu'il fallait attendre la fin des travaux ici. Mais maintenant, je me sens vraiment comme à la maison.

Est-ce que le fait que le bois soit

visible un peu partout vous fait du bien ?

Oui, c'est agréable, et ça change un peu de l'environnement habituel qu'on rencontre dans un home classique. En réalité, c'est l'endroit idéal pour passer mes vieux jours et je suis heureuse de ne pas avoir opté pour un autre home. Tout est neuf et l'atmosphère est vraiment agréable ici !

Je vois que vous avez aménagé un peu votre chambre...

J'ai apporté des meubles de chez moi, comme ce meuble TV et l'appareil qui va avec. C'est important de se sentir

un peu comme chez soi ici.
Il semble que vous ayez déjà beaucoup de voisins de chambre ?

Oui, notre étage est quasi-tièrement occupé. Mais vous savez, à 92 ans, ça fait du bien d'avoir un peu de compagnie, alors je ne m'en plains pas. J'ai beaucoup de petits-enfants, mais ils sont occupés, c'est normal. Alors j'essaie de m'occuper aussi. D'ailleurs, j'allais justement descendre. On nous a préparé de la pâte pour faire des crêpes, et je comptais me joindre aux autres pensionnaires... ■

AU POINT DE VUE TECHNIQUE

Techniques de chauffage et d'isolation écologiques

La première qualité isolante du bâtiment découle simplement du bois. Avec des panneaux de 15 centimètres d'épaisseur, l'isolation thermique et acoustique est excellente. Le bâtiment a obtenu la certification K23, ce qui correspond à un niveau d'isolation thermique de très bon niveau.

Un système de double flux permet également d'évacuer l'air « vicié » et de le renouveler en permanence. Notons également que l'installation électrique du bâtiment peut-être secondée par un groupe électrogène de secours en cas de panne. « Le pensionnaire pourra alors toujours brancher l'un de ses appareils - radio, lampe... - ou encore utiliser une prise pour brancher un appareil médical », conclut Gontran Ninauve. ■

par
Quentin Deuxant
JOURNALISTE



Sara est ravie. ■
LYSA THIMOTHEE